



1971 *Cinquante-quatre années de défense du cadre de vie des Sénartais*
Siège social et courrier : 14 rue de la Fontaine
77240 CESSON 2025

M. Cathy BISSONNIER, Présidente 77176 SAVIGNY LE TEMPLE
M. Raymond BEVEN, Vice Président, Trésorier, 14 rue de la Fontaine 77240 CESSON Tél. : 0673828042
M. Dominique BISSONNIER, Secrétaire, 77176 SAVIGNY LE TEMPLE
M. Christophe LECLERC trésorier adjoint 41 rue de la fontaine ronde 7776 SAVIGNY LE TEMPLE

Site INTERNET : www.ade-senartetenvirons.com Mail : adesenartetenvirons@gmail.com
Contact ADE : contact@ade-senartetenvirons.com

Rapport d'activités 2025

Nos sujets d'intervention :

1. *Construction du Lot Mercure à Nandy :*

L'EPA sous l'égide de la commune de Nandy, prévoit de construire sur le plateau Rougeau (sur 4,3 hectares de terres agricoles au sud de Nandy), un nouveau quartier. Celui-ci sera composé de 80 logements en collectif R+3 (dédiés à une résidence séniore et une surface commerciale (une pharmacie de 400 m² et un supermarché de 1000 m²).

Le 20 janvier, l'ADE s'est alarmée par une lettre ouverte de ce projet hors les murs, et dont la République s'est fait l'écho (article du 3 février).

Suite à notre intervention, l'ADE a été reçue (le 4 février) en mairie par Monsieur Réthoré, maire de Nandy, puis à l'EPA (le 20 février).

En parallèle, nous avons lancé une pétition dénonçant le projet, le 15 mars (600 signatures à ce jour). 650 tracts ont été distribués au centre-ville de Nandy, et au sud du bourg de Savigny,

Le 24 septembre, l'ADE envoyait un nouveau courrier à Messieurs Bisson et Vérots, ainsi qu'à Madame Pichery, pour signaler l'avis de la MRAE (Mission Régionale d'Autorité Environnementale) quant à ce projet d'urbanisation en pleine terres agricoles ; en effet dans son avis délibéré du 1 août 2025, la MRAE émet les mêmes préoccupations que les nôtres quant aux choix de développement et d'aménagement retenus.

Le dernier rebondissement dans ce dossier est la problématique de la gestion des eaux usées du futur lotissement. En effet, comme le confirme la préfète de l'Essonne, la Station d'épuration de Boissettes qui collecte une partie des eaux usées de Sénart (80 % de ses entrées) est en sous performance avec un traitement non conforme des eaux usées. Donc il apparaît indispensable de

régler ce problème avant d'envisager de continuer à construire sur la partie sud de Sénart.

L'ADE s'est émue de cette situation, par un courrier du 27 octobre, auprès de Messieurs Yvroud (CA MVS), Messieurs Paul-Petit et Chanussot (Département) ainsi que Messieurs Bisson et Réthoré (CA GPSSES) et Madame Pichery (EPA). A ce jour aucun retour, dossier à suivre donc...



2. Dépôts de déchets sauvages :

L'ADE a envoyé un courrier d'alerte à Monsieur Bisson (Maire de Lieusaint) le 18 février, pour lui signaler des tas importants de déchets sauvages sur un terrain de sa commune, situé dans le prolongement de la rue de l'industrie à Savigny le Temple (secteur usine d'Arvigny).

L'ADE rappelait la dangerosité quant à ces matières susceptibles de générer diverses pollutions (sol, air, eau). En effet, la typologie de ces déchets est variée : béton, plastique, caoutchouc, ferraille...

Le cabinet de Monsieur Bisson a contacté rapidement l'ADE pour faire le point par téléphone ; mais sans que cela débouche sur un traitement de l'affaire.

Or, un incendie dans la nuit du 2 au 3 mai a détruit une partie des pneus entreposés, générant une épaisse fumée. A la suite de cet évènement, Monsieur Bisson a alors reçu Cathy Bissonnier le 14 mai. Il a précisé que le terrain était bien sur sa commune mais qu'il appartenait à l'EPA ; donc que sa commune n'était pas redevable du traitement de ce problème.

Un nouvel incendie a eu lieu le 13 aout, avec les mêmes fumées épaissees.

A ce jour et à notre connaissance, rien n'a été entrepris pour nettoyer le terrain.



3. Cueillette de Servigny et SCOT de GPSSES

Les dispositions du prochain SCOT de GPSSES prévoient de conserver les terres de la cueillette attenant à la ferme de Servigny. Or trois avis négatifs, dont celui de la préfète de l'Essonne et de l'EPA contestent ce choix. Notamment l'EPA a un projet d'industrialisation et fait valoir son droit de propriété sur 35 hectares composant la cueillette de Servigny.

Un collectif de 13 associations environnementales de GPSSES s'est constitué pour affirmer le désir de la population de conserver cette cueillette. Une pétition mise en ligne a recueilli 11 600 signatures.

Par ailleurs, l'ADE était présente à la manifestation de soutien, sur le site de la cueillette, le 27 septembre.

L'ADE a également participé à la conférence de presse qui a été organisée, en présence de la République, du Parisien et de FR3. (Chaque media ayant réalisé un article)

L'enquête publique s'est déroulée du 8 septembre au 8 octobre. Une contribution de l'ADE a été déposée. Affaire à suivre.

4. La Cité du Cheval à Savigny le Temple

Ce projet est actuellement à l'étude pour s'installer sur l'ancien site de l'ETA Sénart, jouxtant le domaine de la Grange la Prévôté, et à la lisière de la forêt de Rougeau. Il s'agirait d'une clinique vétérinaire ainsi qu'une centaine de logements (R+4).

L'ADE a adressé un courrier au maire de Savigny pour s'alarmer d'un tel projet qui fera empiéter des logements sur la forêt, avec une hauteur plus importante que celle des arbres, dénaturant ainsi un site patrimonial majeur.

De plus, ce site abrite aux côtés des locaux contemporains dédiés à l'administration, la ferme du château de la Grange (XVIIème siècle)

Dans sa réponse du 16 mai 2025, Madame Pichery affirme que tous les bâtiments de la ferme seront préservés et rénovés. Elle confirme que les logements permettront d'équilibrer économiquement le projet, et que l'ensemble des arbres sera préservé.

L'ADE a envoyé un deuxième courrier d'alerte, le 21 octobre, suite à l'intrusion des gens du voyage sur le parking désaffecté du site. Madame le Maire nous a informé que la procédure d'expulsion était en cours.

5. Réhabilitation du parvis de l'école Sidonie Talabot (SLT)

L'ADE a assisté à la réunion publique du 22 mai 2025

L'objectif : fluidifier et sécuriser les entrées et sorties de l'école, en réorganisant les chemins piétonniers et les voies de circulation. Renforcer l'aspect végétalisé et utiliser au sol, des matériaux perméables à la pluie.

Cependant, un sujet d'inquiétude demeure : Quel devenir pour le terrain situé à l'arrière de l'école Sidonie Talabot ?

Il s'agit de 8 000 mètres carrés, appartenant à l'EPA. A ce jour aucun projet n'est connu mais ce site pourrait tout à fait accueillir un nouveau lotissement. Aujourd'hui il est à l'état de prairie. Si il existait un projet d'intérêt collectif porté par la mairie (type jardins familiaux comme l'a évoqué un temps, Madame Pichery), ce terrain pourrait être cédé à la commune pour 1 € symbolique.

L'ADE a fait un courrier en ce sens à Madame le Maire, le 6 avril :

A ce jour, pas de réponse. Notre courrier rappelait la possibilité de faire appel au Fonds Communes Fertiles, créé récemment par GPS, et subventionnant ce genre de projet à hauteur de 49%. Ces éléments d'information ont été récoltés lors de la réunion avec Dominique Vérots, maire de Saint Pierre du Perray, le 3 avril 2025.

6. Ferme du Coulevrain

Suite à l'effondrement d'une partie du mur des écuries de la ferme (faute d'entretien), l'ADE a rédigé une lettre ouverte en février, et qu'elle a transmise en mairie, pour rappeler l'urgence à agir pour aujourd'hui et demain

La mairie a réagi en commanditant rapidement des travaux de réhabilitation qui sont terminés à ce jour.

En parallèle, Madame Pichery organisait le 20 mars dernier, une réunion avec le GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques) et l'ADE, pour évoquer le devenir agricole de la ferme et informer sur l'A.M.I. (Appel à Manifestation d'Intérêt) qui a été lancé en mars et close début mai.

A ce jour, un seul candidat ayant répondu, la commune a décidé en octobre de relancer cet AMI, cette fois-ci sous l'égide de la SAFER.



Affaire à suivre donc...

7. RENCONTRES partenaires / habitants :

a. La stratégie alimentaire territoriale de GPS

Le 3 avril, réunion avec Dominique Vérots (Maire de St Pierre du Perray) qui, accompagné de Christelle Sachetti (chef de service Agriculture et alimentation à GPSSES), se faisait l'écho de l'ambition de la CA GPSSES de mettre en œuvre une réelle stratégie agricole et alimentaire territoriale. Avec l'objectif, notamment, de renforcer le lien ville-campagne et de développer le potentiel nourricier de proximité.

Il présentait également le dispositif : Fonds Communes Fertiles et sur lequel la CA GPSSES travaille depuis un an à la formalisation de ce dispositif. Concrètement, un fonds doté d'une enveloppe de 200 000 euros sera créé. Il s'agit de soutenir des non professionnels à accéder à des fonds pour développer des opérations de culture, grâce à une participation financière maximum de 49 % des projets.

Cela s'adresse à des communes, associations ou structures relevant de l'économie sociale et solidaire. Pour des projets du type : jardins familiaux, jardins partagés, serre...

GPSSES travaille avec la Chambre d'agriculture IDF (FNSEA) et le GAB.

b. Table ronde :

Le jeudi 3 juillet la CA GPSSES a organisé une table ronde en y associant les associations environnementales de la CA GPSSES pour exposer les orientations retenues en termes de développement durable, et qui seront contenues dans le nouveau SCoT :

A ce jour le DOO (Document d'orientations et d'objectifs) valide 3 grandes orientations :

1 / Préserver et valoriser l'armature naturelle et agricole du territoire, nos ressources et tendre vers une sobriété foncière

2 / Maintenir et renforcer l'attractivité économique et le rayonnement métropolitain de GPS

3 / Maitriser le développement urbain résidentiel et offrir aux habitants un cadre de vie de qualité.

L'adaptation au changement climatique sera le fil conducteur de ce document

c. Demande de conseils et échange de pratiques :

Des habitants de **Moissy-Cramayel** sont venus consulter l'ADE, pour s'opposer aux nouvelles dispositions du PLU, actuellement en révision. Celui-ci prévoit de passer d'une hauteur de 10 mètres à 15 mètres dans leur quartier résidentiel et un promoteur achète déjà des pavillons qui leur sont voisins, pour préparer la construction d'un futur immeuble de 15 mètres. Quelles sont leurs possibilités d'action ?

Même demande par des habitants de **Réau** qui s'alarment des nouvelles dispositions prévues dans la révision de leur PLU. En effet, l'objectif de cette révision est de permettre de doubler le nombre de logements de la

commune en autorisant une ZAC en plein champs, d'environ 800 logements.

d. Forum des associations à Savigny le Temple :

Bilan très satisfaisant, une présence qui a intéressé une trentaine de personnes. 39 livrets de présentation de l'ADE distribués.

8. Participation aux :

- CSS jeudi 25 septembre en préfecture à 9h30 :
La société Air liquide à Moissy-Cramayel (en attente de CR)
- CCE du 23 octobre 2025. CR de la préfecture.
Ce qui change, c'est le système de guidage des avions, obsolètes, anciens, balisages au sol, par un système GPS satellitaire plus adapté.

Le SNA-RP a pour projet de créer, pour l'aérodrome de Melun-Villaroche (LFPM), deux nouvelles procédures de départ aux instruments utilisant des moyens de navigation satellitaire :

- la première face à l'Ouest, nommée SID RNAV INI 5C en remplacement de la procédure conventionnelle nommée SID CONV RWY 28,
- la seconde face à l'Est, nommée SID RNAV INI 5E en remplacement de la procédure conventionnelle nommée SID CONV RWY 10.

La substitution des procédures actuelles par les procédures projet s'inscrit dans le cadre du remplacement, imposé pour 2030 par le règlement européen UE 2018/1048, de l'ensemble des procédures conventionnelles (CONV, faisant usage de balises de radionavigation au sol) par des procédures pour lesquelles la navigation est réalisée uniquement grâce au GPS (procédures dites RNAV).

Ces modifications donnent lieu à une consultation des instances de concertation telle que prévue à l'annexe § III.1.6.2 de l'arrêté du 24 janvier 2022 relatif à l'établissement et à la conception des procédures de vol aux instruments. La Commission Consultative de l'Environnement (CCE) a été mandatée car il est réglementairement obligatoire d'informer les membres lorsque de nouvelles procédures de vols aux instruments sont mises en place sur un aérodrome.

C'est dans ce contexte que la CCE de l'aérodrome Melun-Villaroche a été réunie le jeudi 23 octobre 2025 à 9h30, sous la présidence de M LIME, secrétaire général de la préfecture de Seine-et-Marne.

Pour ce qui est de la gestion du bruit autour de l'aérodrome, elle reste sans changement et sans nuisance supplémentaire. Sont concernés 8 avions par semaine, autres que des avions de tourisme.

- CCSPL à Savigny le Temple : La gestion du marché communal alimentaire est confiée (par DSP) à la société SEMACO.

9. *Informations diverses :*

- La réalisation de la piste cyclable de Noisement a démarré en octobre.
- L'école de pêche et le mauvais entretien des plans d'eaux de SLT!

L'Amicale Pêcheurs Naturalistes école de pêche continue ses interminables tractations (!) avec la mairie de Savigny pour mettre au point un protocole de fonctionnement pour l'école et pour l'entretien d'une partie des étangs. Un courrier a été envoyé le 11 novembre à Madame la maire de Savigny l'informant du très mauvais entretien des plans d'eau de la commune, lui demandant ce qu'elle comptait faire pour y remédier.

La rencontre du président Raymond BEVEN avec la ville de SLT et des représentants de GPS le mercredi 19 novembre 2025 à 9h va je pense faire avancer les choses. Nous avons fait le tour des plans d'eaux, canal des Tourailles, à sec en ce moment (qui devrait être curé en 2026, un budget est prévu pour cela. Le canal du Grand Veneur, à sec en ce moment, là où il y a le plus de travail, est prévu pour plus tard... Le pourquoi du fait que les canaux tombent à sec trop souvent et le remède à y apporter n'a pas trop de réponse à ce jour. Manque de pluie et délestage des autres étangs non géré. Le président a fait remarquer qu'il n'était pas très écologique de laisser s'assécher les canaux alors qu'il y a des poissons dedans ! Affaires à suivre...

Le 20/11/25

La Présidente

Le vice-président trésorier

Cathy BISSONNIER

Raymond BÉVEN

